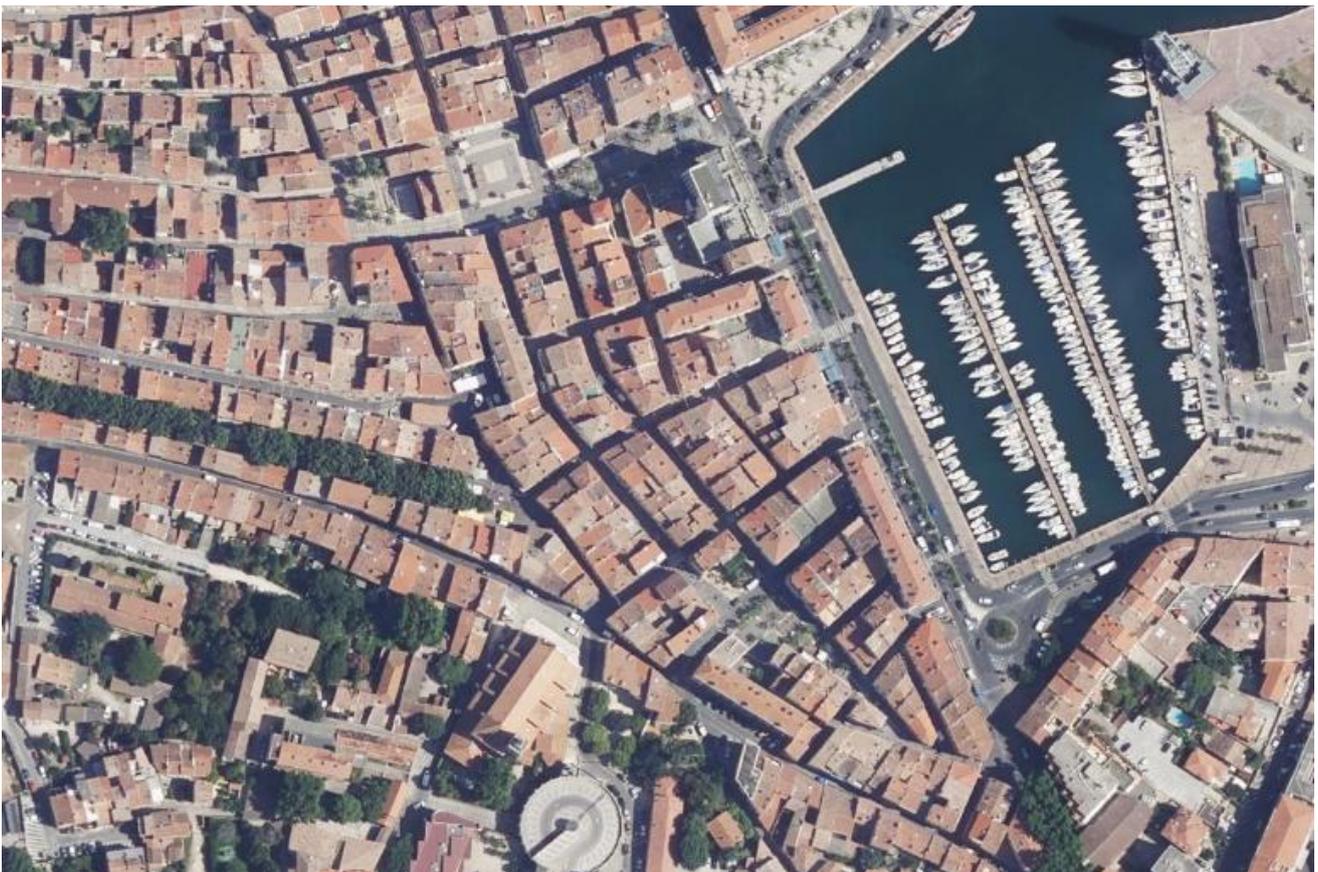


Renouvellement urbain des îlots prioritaires du centre-ville

Commune de La Seyne-sur-Mer

B - Dossier d'enquête parcellaire partielle n°1

2. Etat parcellaire



ETAT PARCELLAIRE

ILOT BERNY

COMMUNE DE LA SEYNE SUR MER

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
1	AM	475	32 Rue Berny	45	Sol	475	45	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le syndicat des copropriétaires de la parcelle cadastrée Section AM n° 475 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 32 rue Berny à La Seyne-sur-Mer, cadastré section AM n°475, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AH6-845-481, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 octobre 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON les 24 novembre et 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 9748 – suivi d'une attestation rectificative en date du 28 décembre 1995 publiée le 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 10586 – contenant annulation d'anciens règlement de copropriété et état descriptif de division et création de nouveau règlement de copropriété et état descriptif de division.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
1 a	AM	475	32 Rue Berny	45	Appartement	3	3	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur BENHAMMOU Ahmed</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La succession vacante de Monsieur BENHAMMOU Ahmed, né le 24 avril 1978 à Maubeuge (59600) et décédé le 6 novembre 2022 à La Seyne-sur-Mer, anciennement domicilié au 32 rue Berny, 83500 La Seyne-sur-Mer. Conformément à l'ordonnance rendue le 3 avril 2025 par la vice-présidente du Tribunal Judiciaire de Toulon, la succession est représentée par Monsieur le Directeur départemental des finances publiques des Alpes-Maritimes, désigné en qualité de curateur.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 octobre 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON les 24 novembre et 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 9748 – suivi d'une attestation rectificative en date du 28 décembre 1995 publiée le 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 10586 – contenant annulation d'anciens règlement de copropriété et état descriptif de division et création de nouveau règlement de copropriété et état descriptif de division.</p> <p>↳ LE LOT TROIS : A l'origine bien propre à Monsieur BENHAMMOU Ahmed pour l'avoir acquis de Monsieur RAHALI Fouad aux termes d'un acte reçu par Maître ROUSSEAU, Notaire associé à MAUBEUGE, le 18 juin 2013, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 12 juillet 2013 – Volume 2013P n° 5881 – L'attestation immobilière après son décès n'a pas été établie à ce jour.</p> <p><u>Description du lot n°3 :</u> au rez-de-chaussée, un local d'une superficie de 33,25 m² (loi carrez) avec WC, aménagé en appartement comprenant un séjour avec kitchenette, une salle de bains avec WC, un placard, mezzanine. Et les 310/1000èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
1 b	AM	475	32 Rue Berny	45	Appartement	5	5	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur AYELLO David</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur AYELLO David, né le 14 février 1972 à LA SEYNE SUR MER (83500), Employé, célibataire majeur, n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 32 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER (83500).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 octobre 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON les 24 novembre et 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 9748 – suivi d'une attestation rectificative en date du 28 décembre 1995 publiée le 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 10586 – contenant annulation d'anciens règlement de copropriété et état descriptif de division et création de nouveau règlement de copropriété et état descriptif de division.</p> <p>↳ LE LOT CINQ : Bien propre à Monsieur AYELLO David pour l'avoir acquis des époux VIGNON/COLLIN aux termes d'un acte reçu par Maître ROPION, Notaire associé à TOULON, le 15 avril 2008, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 27 mai 2008 – Volume 2008P n° 4979.</p> <p><u>Descriptif du lot n°5 :</u> un appartement d'une superficie de 25,25 m² (loi carrez) situé au deuxième étage, portant le numéro 3, comprenant : cuisine, terrasse, chambre, salle de bains, petite chambre. Et les 350/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
2	AM	479	36 Rue Berny	56	Sol	479	56	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le syndicat des copropriétaires de la parcelle cadastrée Section AM n° 479 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 36 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 479, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AG4-339-875, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 8 juin 1984, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 20 juin 1984 – Volume 6244 n° 12.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
2 a	AM	479	36 Rue Berny	56	Appartement	2	2	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur DURBAN Florian</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur DURBAN Florian, né le 17 août 1982 à ROMORANTIN LANTHENAY (41200), Ingénieur d'Affaires, célibataire majeur, n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 36 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER (83500)</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 8 juin 1984, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 20 juin 1984 – Volume 6244 n° 12.</p> <p>↳ LE LOT DEUX : Bien propre à Monsieur DURBAN Florian pour l'avoir acquis de Monsieur MAISTO Luc aux termes d'un acte reçu par Maître COURET, Notaire associé à TOULON, le 5 septembre 2012, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 4 octobre 2012 – Volume 2012P n° 10366.</p> <p><u>Description du lot n°2 :</u> Un appartement d'une superficie de 34,46 m² (loi carrez) situé au premier étage, comprenant : cuisine, salle de séjour, une chambre, salle d'eau avec WC. Et les 250/1000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
2 b	AM	479	36 Rue Berny	56	Appartement	3	3	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> SCI POL MIKA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « POL-MIKA » société civile immobilière au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à LA CIOTAT (13600) – 261 Avenue de la Cytharista, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de MARSEILLE (13) sous le numéro SIREN 883 293 193, représentée par son gérant en exercice Monsieur Michel POLI, demeurant 261 Avenue de la Cytharista 13 600 LA CIOTAT.</p>
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>									
<p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 8 juin 1984, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 20 juin 1984 – Volume 6244 n° 12.</p> <p>↳ LE LOT TROIS : Bien propre à la SCI POL-MIKA pour l'avoir acquis de Monsieur TANTARO Adrien aux termes d'un acte reçu par Maître SORIN, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER avec la participation de Maître CAMPANA, Notaire associé à MARSEILLE, le 15 décembre 2020, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 30 décembre 2020 – Volume 2020P n° 13717.</p> <p><u>Description du lot n°3</u> : un appartement d'une superficie de 33,56 m² (loi carrez) situé au deuxième étage, comprenant : cuisine, salle de bain, chambre et WC. Et les 250/1000 èmes des parties communes générales de l'immeuble.</p>									

--

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
3	AM	481	9 Rue Kleber	45	Sol	481	45	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>SCI KLEBER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « KLEBER » société civile immobilière au capital de 152,45 €, dont le siège social est à SANARY SUR MER (83110) – 4528 ancien chemin de Toulon, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 393 959 077, constituée suivant acte sous seing privé en date du 2 janvier 1994 à SANARY SUR MER, représentée par son gérant en exercice Monsieur ASSAYAG Shemaya, demeurant 4528 ancien chemin de Toulon 83 110 SANARY-SUR-MER.</p>
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>										

↳ Bien propre à la SCI KLEBER pour l'avoir acquis, par les consorts ASSAYAG pour le compte de ladite société en formation, des consorts RAPPALINO aux termes d'un acte reçu par Maître ROQUEBERT, Notaire associé à OLLIOULES avec la participation de Maître CHALINE, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 31 janvier 1994, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 15 février 1994 – Volume 94P n° 1470 – suivi d'un acte en date du 18 mars 1994 publié le 28 avril 1994 – Volume 94P n° 3851 – contenant reprise d'engagement et constatation de l'acquisition par la SCI KLEBER.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
4	AM	482	11 Rue Kleber	132	Sol	482	132	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le syndicat des copropriétaires de la parcelle cadastrée Section AM n° 535 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 11 Rue Kleber à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 482, absence d'immatriculation au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, les 13 et 15 juin 1970, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 juillet 1970 – Volume 203 n° 12.</p> <p>↳ Modificatif de l'état descriptif de division suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire susnommé, le 11 septembre 1972, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 15 septembre 1972– Volume 1048 n° 17.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
4 a	AM	482	11 Rue Kleber	132	Commerce	1	1	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> SCI JADE <u>Propriétaire réel :</u> La société dénommée « JADE » société civile immobilière au capital de 5 000,00 €, dont le siège social est à LA SEYNE SUR MER (83500) – 11 Rue Kléber, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 532 706 348, représentée par son gérant en exercice Monsieur Daniel TOZZA , demeurant 72 impasse de la Farigoulette Hameau de Gavarry 83 500 LA SEYNE SUR MER.
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>									
<p>↳ État descriptif de division suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, les 13 et 15 juin 1970, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 juillet 1970 – Volume 203 n° 12. Modificatif de l'état descriptif de division suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire susnommé, le 11 septembre 1972, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 15 septembre 1972– Volume 1048 n° 17.</p> <p>↳ LE LOT UN : Bien propre à la SCI JADE pour l'avoir acquis de la SCI OYSTER aux termes d'un acte reçu par Maître LACROIX, Notaire associé à TOULON, le 29 juillet 2011, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 23 août 2011 – Volume 2011P n° 8674.</p> <p><u>Description du lot n°1</u> : ancien appartement d'une superficie de 99,71 m² (loi carrez) situé au rez-de-chaussée de l'immeuble consistant aujourd'hui à un local commercial composé d'un show-room avec WC, une salle de stock. Et les 334/1000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lots	N°	N°	
4 b	AM	482	11 Rue Kleber	132	Appartement Appartement	2 3	2 3	- -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Madame GOULLEY Danièle et Madame MANFREDI Florence</p> <p><u>Propriétaires réels :</u></p> <p>Madame GOULLEY Danièle Françoise veuve de Monsieur MANFREDI Armand, née le 19 mars 1943 à PELLEVOISIN (36180), Retraitée, mariée le 3 décembre 1966 à BORMES (83) et soumise au régime de la communauté universelle, demeurant 29 Impasse des Oliviers à SIX FOURS LES PLAGES (83140). Inscrite au répertoire civil sous le n°2003/302. <u>Usufruitière</u></p> <p>Madame MANFREDI Florence-Olivia Catherine Elisabeth, née le 25 mai 1968 à TOULON (83000), Fonctionnaire Territoriale, épouse de Monsieur NEGUEDE Christophe avec qui elle est mariée le 24 juillet 1999 à TOURS (37) sous le régime de la communauté, demeurant 17 Rue des Nénuphars à LESQUIN (59810). <u>Nu-proprétaire</u></p>
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>									
<p>↳ État descriptif de division suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, les 13 et 15 juin 1970, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 juillet 1970 – Volume 203 n° 12. Modificatif de l'état descriptif de division suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire susnommé, le 11 septembre 1972, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 15 septembre 1972– Volume 1048 n° 17.</p> <p>↳ LES LOTS DEUX et TROIS :</p> <p>* A l'origine, biens de communauté d'entre les époux MANFREDI/GOULLEY pour les avoir acquis aux termes d'actes notariés régulièrement publiés au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON, savoir :</p>									

Suite N°PP : 4b

- Le lot 2 de Monsieur DION Thiéry suivant acte de Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 25 mai 2007, publié le 12 juin 2007 – Volume 2007P n° 5558
- Le lots 3 des consorts GIVARNET suivant acte reçu par Maître ATZORI, Notaire associé à SIX FOURS LES PLAGES, le 5 juillet 2010, publié le 9 juillet 2010 – Volume 2010P n° 6778.

* Attribution de la nue-propriété à Madame MANFREDI Florence-Olivia aux termes d'un acte reçu par Maître ATZORI, Notaire susnommé, le 5 juillet 2010, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 23 juillet 2010 – Volume 2010P n° 7210 – contenant donation entre vifs par les époux MANFREDI/GOULLEY qui se sont réservé l'usufruit leur vie durant ainsi que le droit de retour et l'interdiction d'aliéner. Cette donation a eu lieu avec la clause d'exclusion de la communauté.

Extinction de l'usufruit au profit de Monsieur MANFREDI Armand Joseph, né le 1^{er} avril 1941 à OLLIOULES (83190), à la suite de son décès le 16 mai 2013 à SIX FOUR LES PLAGES (83 140). Acte de notoriété établi le 31 mars 2014 par Maître Bruno ATZORI, notaire à SIX-FOURS-LES-PLAGES.

Description du lot n°2 : un appartement d'une superficie de 46,07 m² (loi carrez) situé au premier étage dudit immeuble, comprenant : cuisine, salle de séjour, une chambre, cabinet de toilette, water-closet et dégagement. Et les 333/1 000 èmes indivis des parties communes générales.

Description du lot n°3 : un appartement d'une superficie de 47,17 m² (loi carrez) situé au deuxième étage dudit immeuble, comprenant : salle de séjour, cuisine, une chambre, cabinet de toilettes, water-closet et dégagement, ainsi qu'un grenier au-dessus. Et les 333/1000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
5	AM	573	35 Rue Berny	170	Sol	573	170	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le syndicat des copropriétaires de la parcelle cadastrée Section AM n° 573 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 35 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 573, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AG4-144-747, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 septembre 1978, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 10 octobre 1978 – Volume 3487 n° 5.</p>										

--

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
5 a	AM	573	35 Rue Berny	170	Appartement	9	9	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur MESTRE Mikael</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur MESTRE Mikaël, né le 17 décembre 1981 à CANNES-LA-BOCCA (06150), Agent de sécurité, célibataire majeur, n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 35 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER (83500).</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 septembre 1978, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 10 octobre 1978 – Volume 3487 n° 5.

↳ LE LOT NEUF : Bien propre à Monsieur MESTRE Mikaël pour l'avoir acquis, de la SCI PARADIS SISSI aux termes d'un acte reçu par Maître BOYER, Notaire associé à TOULON, le 30 juin 2010, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 12 août 2010 – Volume 2010P n° 7950.

Description du lot n°9 : un appartement d'une superficie de 31,65 m² (loi carrez) situé au quatrième étage, porte de droite comprenant deux pièces mansardées et droit de jouissance du WC commun du rez-de-chaussée. Et les 55/1 000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales et les 125/1 000 èmes des charges d'entretien des escaliers, tapis et ascenseur. Etant précisé que la désignation actuelle du bien est la suivante : séjour, coin cuisine, chambre, salle d'eau avec WC.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
5 b	AM	573	35 Rue Berny	170	Appartement	10	10	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale</u> :</p> <p>Madame FERLAT Martine, Monsieur GASPERINI Christian, Monsieur TISSIER Antonin et Monsieur TISSIER Fabien</p> <p><u>Propriétaires réels</u> :</p> <p>Madame FERLAT Martine Nicole, née le 16 mai 1956 à LORCY (45490), Retraitée, divorcée de Monsieur ANIORT Gilbert, demeurant Le Clos le Palmier – 98 Chemin de la Colline à LA SEYNE SUR MER (83500). <i>Propriétaire indivis de 1/4</i></p> <p>Monsieur TISSIER Fabien Jacques, né le 27 mai 1969 à TOULON, Commerçant, célibataire majeur, non liée par un pacte civil de solidarité déclaré, demeurant 15 Rue Saint Dominique à LA FARLEDE (83210). <i>Propriétaire indivis de 1/4</i></p> <p>Monsieur TISSIER Antonin Jacques Eric, né le 2 juin 1996 à SAINT MICHEL (16470), Employé, célibataire majeur, non liée par un pacte civil de solidarité déclaré, demeurant 86 Chemin des Néouliers à LA GARDE (83130). <i>Propriétaire indivis de 1/4</i></p> <p>Monsieur GASPERINI Christian Maxime, né le 24 avril 1945 à TOULON, décédé le 29 mai 2024 à LA SEYNE SUR MER, ayant demeuré Le Clos le Palmier – 98 Chemin de la Colline à LA SEYNE SUR MER.</p>

										<i>Propriétaire indivis de 1/4</i>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------------------------

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
5 b	AM	573	35 Rue Berny	170	Appartement	10	10	-	<p>Suite</p> <p><u>Propriétaires présumés de la succession de M. GASPERINI Christian :</u></p> <p>Monsieur GASPERINI Joël Frédéric, né le 30 décembre 1965 à TOULON (83000), fonctionnaire de police, époux de Madame Nathalie CETTOUR, marié le 6 octobre 2018 à SIX-FOURS-LES-PLAGES, demeurant le Pampa A1, 67 traverse Bayle 83 140 SIX-FOURS-LES-PLAGES.</p> <p>Madame GASPERINI Solange Irène, née le 23 avril 1968 à TOULON (83000), sans profession, épouse de Monsieur Pierre COIFFET, mariée à la mairie de LA SEYNE SUR MER le 10 juillet 1993, demeurant 26 boulevard Suchet 75016 PARIS 16^{ème} ARRONDISSEMENT.</p> <p>Monsieur GASPERINI Alain Louis, né le 23 décembre 1970 à LA SEYNE SUR MER, sans profession, divorcé de Madame Nathalie ORSINI, demeurant 98 chemin de la colline, clos le palmer 83 500 LA SEYNE SUR MER. <i>Propriétaire indivis des 1/4</i></p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 septembre 1978, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 10 octobre 1978 – Volume 3487 n° 5.</p> <p>↳ LE LOT DIX : Bien indivis d'entre Madame FERLAT Martine et Messieurs GASPERINI Christian et TISSIER Fabien et Antonin, à raison de 25 % pour chacun d'eux, pour l'avoir acquis ainsi de la SA Crédit immobilier de France Développement aux termes d'un acte reçu par Maître PEROL, Notaire associé à TOULON avec la participation de Maître MARTINIÈRE, Notaire à SAINT BENOIT (86), le 19 janvier 2021, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 10 février 2021 – Volume 2021P n° 1695.</p> <p><u>Description du lot n°10</u> : un appartement d'une superficie de 30,60 m² (loi carrez) situé au quatrième étage, porte de gauche comprenant deux pièces mansardées, droit de jouissance du WC commun du rez-de-chaussée. La désignation actuelle du bien est la suivante : cuisine salle à manger, une chambre, une salle d'eau avec WC. Et les 55/ 1 000 èmes des parties communes générales.</p> <p>Acte de notoriété établi le 19 juillet 2024, par Maître Guillaume DE FILIPPI-BERTUCCO, notaire à PIGNANS (83) désignant héritiers : M. Joël GASPERINI, Mme Solange GASPERINI épouse COIFFET et M. Alain GASPERINI.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
6	AM	576	29 Rue Berny	43	Sol	576	43	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Monsieur CARDIS Clément et Madame NONKOVIC Tina</p> <p><u>Propriétaires réels :</u> Madame NONKOVIC Tina, née le 25 janvier 1958 à KOPROCNICA (Yougoslavie), Retraitée, divorcée de Monsieur CARDIS Philippe, demeurant Le Mar Vivo – 46 Vieux Chemin des Sablettes à LA SEYNE SUR MER (83500). <i>Usufruitière</i></p> <p>Monsieur CARDIS Clément Philippe, né le 18 juin 1990 à TOULON (83), entrepreneur, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité déclaré, demeurant le grand large lot 6, 118 allée des fauvelles 83 150 BANDOL <i>Nu-propiétaire</i></p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ A l'origine bien indivis d'entre Madame NONKOVIC Tina et Madame NONKOVIC Dussanka pour l'avoir acquis de Madame DJURASEVIC Anka veuve BUDA aux termes d'un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 2 avril 1990, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON les 21 juin et 11 octobre 1990 – Volume 90P n° 5058 – suivi d'une attestation rectificative en date des 4 et 5 octobre 1990 publiée le 11 octobre 1990 – Volume 90P n° 8802 – avec la clause aléatoire de la pleine propriété attribué à l'une d'elles en cas de prédécès.

↳ Attribution de la pleine propriété à Madame NONKOVIC Tina aux termes d'un acte reçu par Maître CARRET, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 21 janvier 2019, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 1^{er} février 2019 – Volume 2019P n° 1246 – contenant réalisation de la clause aléatoire, sus analysée, à la suite du décès de Madame NONKOVIC Dussanka survenu le 20 mars 2017 à SAINT MANDIER SUR MER.

↳ Acte de donation de la nue-propiété en date du 4 août 2020 reçue par Maître CARRET, notaire à LASEYNE SUR MER et publié au service de la publicité foncière de TOULON 1^{er} bureau le 6 août 2020, volume 2020P n°7810 comprenant droit de retour au profit de Mme NONKOVIC Tina, interdiction d'aliéner de d'hypothéquer, clause d'exclusion de communauté.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	N°	Surface (m ²)	N°	Surface (m ²)	
7	AM	577	27 Rue Berny	90	Sol	577	90	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le syndicat des copropriétaires de la parcelle cadastrée Section AM n° 577 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 27 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 577, absence d'immatriculation au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 4 avril 1996, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 19 avril 1996 – Volume 96P n° 3398.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
7 a	AM	577	27 Rue Berny	90	Commerce	1	1	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>SCI PROCASH IMMO</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « PROCASH IMMO » société civile immobilière au capital de 100,00 €, dont le siège social est à TOULON (83 200) – avenue de la Gaie Vallée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 483 792 396, représentée par son gérant en exercice Monsieur NAVA José, demeurant avenue de la Gaie Vallée 83 000 TOULON.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 4 avril 1996, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 19 avril 1996 – Volume 96P n° 3398.</p> <p>↳ LE LOT UN : Bien propre à la SCI PROCASH IMMO pour l'avoir acquis des époux DUPUIS/GONZALEZ aux termes d'un acte reçu par Maître ROQUEBERT, Notaire associé à OLLIOULES, le 15 septembre 2005, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 14 octobre 2005 – Volume 2005P n° 10373, suivi d'une attestation rectificative valant reprise pour ordre en date du 2 décembre 2005 et publié le 13 décembre 2005, volume 2005P n°12416.</p> <p><u>Description du lot n°1 :</u> un local commercial d'une superficie de 47,80 m² (loi carrez) situé au rez-de-chaussée, portant le numéro 1, se composant d'un magasin, laboratoire et WC, escalier permettant l'accès au lot 2. Et les 350 / 1 000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
7 b	AM	577	27 Rue Berny	90	Appartement	2	2	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame GAMET Marilyn et Monsieur MARTIN Jacques</p> <p><u>Propriétaires réels :</u></p> <p>Monsieur MARTIN Jacques Serge, né le 20 avril 1971 à MARSEILLE (13010), Employé qualifié, célibataire majeur soumis à un pacte civil de solidarité le 15 mai 2006 avec Madame GAMET Marilyn, demeurant 27 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER (83500).</p> <p>Madame GAMET Marilyn Yvonne Jeanne, née le 19 août 1974 à MARSEILLE (13010), Employée qualifiée, célibataire majeure soumise à un pacte civil de solidarité le 15 mai 2006 avec Monsieur MARTIN Jacques, demeurant 27 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER (83500).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 4 avril 1996, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 19 avril 1996 – Volume 96P n° 3398.</p> <p>↳ LE LOT DEUX : Bien indivis d'entre Monsieur MARTIN Jacques et Madame GAMET Marilyn, à raison de 50% pour chacun d'eux, pour l'avoir acquis ainsi des époux SCAVINO/MAIA aux termes d'un acte reçu par Maître LAMY, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 1^{er} juin 2006, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 30 juin 2006 – Volume 2006P n° 6625.</p> <p><u>Description du lot n°2 :</u> un appartement d'une superficie de 79,80 m² (loi carrez) occupant la totalité du premier et deuxième étage auquel on accède par le lot 1, se composant : au premier étage un dégagement, une chambre, un bureau, une salle de bains, un WC, un séjour et un balcon ; au deuxième étage deux chambres, une mezzanine, un vide sur séjour. Et les 650/1 000èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	N°	Surface (m ²)	N°	Surface (m ²)	
8	AM	583	12 Rue Louis Blanqui	44	Sol	583	44	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>SCI CABISSOL'S</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « CABISSOL'S » société civile immobilière au capital de 500,00 €, dont le siège social est à TOULON (83000) – 57 Impasse Cabissol, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 752 874 487, représentée par son gérant en exercice Monsieur Marc DELMONTE, demeurant 57 impasse Cabissol 83 000 TOULON.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Bien propre à la SCI CABISSOL'S pour l'avoir acquis de Madame AURIENTIS Martine épouse ARCHIPPE aux termes d'un acte reçu par Maître BEAUJARDIN, Notaire salarié à OLLIOULES, le 16 septembre 2021, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 13 octobre 2021 – Volume 20221P n° 23310.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
9	AM	584	16 Rue Louis Blanqui	116	Sol	584	116	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur MENDES Patrick</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur MENDES Patrick Robert, né le 13 octobre 1979 à OLLIOULES (83190), Négociant en produits de la Mer, célibataire majeur soumis à un pacte civil de solidarité le 20 novembre 2014 avec Madame POLITI Florence, demeurant Résidence Michel Pacha – 138 Avenue Thierry à LA SEYNE SUR MER (83500)</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Bien propre à Monsieur MENDES Patrick pour l’avoir acquis, pour son compte personnel, de Monsieur MANIVET Jean-Luc aux termes d’un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 14 novembre 2016, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 1^{er} décembre 2016 – Volume 2016P n° 11578.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
10	AM	586	20 Rue Louis Blanqui	27	Sol	586	27	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur MORAIS Yann</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur MORAIS Yann Frédéric, né le 10 août 1980 à MEAUX (77100), Chef d'Entreprise, célibataire majeur, dissolution du pacte civil de solidarité conclu avec Madame Aurélie AIMÉE le 20 mai 2019, demeurant 1155 Avenue de la Collégiale à SIX FOURS LES PLAGES (83140).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Bien propre à Monsieur MORAIS Yann pour l'avoir acquis des conjoints VITRY/IMBERT aux termes d'un acte reçu par Maître ROQUEBERT, Notaire associé à OLLIOULES avec la participation de Maître AGUILLAR, Notaire à BRIANCON (05), le 30 juin 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON 2eme bureau le 12 juillet 2022 – Volume 2022P n° 18272.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
11	AM	1494	33 Rue Louis Blanqui	149	Sol	1494	149	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le syndicat des copropriétaires de la parcelle cadastrée Section AM n° 1494 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 33 Rue Louis Blanqui à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 1494, absence d'immatriculation au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître PORCEL-MASCHERPA, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 4 juin 1987, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 12 juin 1987 – Volume 87P n° 4829.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lots	N°	N°	
11 a	AM	1494	33 Rue Louis Blanqui	149	Commerce Commerce	1 2	1 2	- -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>SCI BERNY</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « SCI BERNY » société civile immobilière au capital de 300,00 €, dont le siège social est à LA SEYNE SUR MER (83500) – 33 Rue Berny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 441 355 930, représentée par son gérant en exercice Monsieur BARSEY Benjamin, demeurant 179 rue Grand 83 140 SIX-FOURS-LES-PLAGES.</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître PORCEL-MASCHERPA, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 4 juin 1987, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 12 juin 1987 – Volume 87P n° 4829.

↳ LES LOTS UN et DEUX : Biens propres à la SCI BERNY pour les avoir acquis de la SCI LES ALIZES aux termes d'un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 9 juillet 2002, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 9 août 2002 – Volume 2002P n° 8292.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lots	N°	N°	
11 b	AM	1494	33 Rue Louis Blanqui	149	Appartement Appartement	3 4	3 4	- -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Monsieur VAIRON François</p> <p><u>Propriétaire réel :</u> Monsieur VAIRON François Christophe Marcel, né le 4 février 1975 à MARSEILLE (13000), Gestionnaire, célibataire majeur, n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 274 Chemin des Hoirs à SIX FOURS LES PLAGES (83140).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître PORCEL-MASCHERPA, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 4 juin 1987, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 12 juin 1987 – Volume 87P n° 4829.</p> <p>↳ LES LOTS TROIS et QUATRE : Biens propres à Monsieur VAIRON François pour les avoir acquis de la SCI BERNY aux termes d'un acte reçu par Maître DELUCA, Notaire associé à BANDOL, avec la participation de Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 10 août 2018, publié au 1^{er} Bureau du service de la Publicité Foncière de TOULON le 11 septembre 2018 – Volume 2018P n° 9688, suivi d'une attestation rectificative en date du 19 septembre 2018 et publié le 20 septembre 2018, volume 2018P n°9962.</p> <p><u>Description du lot n°3 :</u> au deuxième étage un appartement d'une superficie de 50,74m² (loi carrez) composé d'un hall d'entrée, cuisine, deux chambres, salle de séjour, salle d'eau avec WC. Et les 185/1 000 èmes des parties communes générales.</p> <p><u>Description du lot n°4 :</u> au troisième étage, un appartement d'une superficie de 50,94 m² (loi carrez) composé d'un hall d'entrée, cuisine, deux chambres, salle de séjour, salle d'eau avec WC. Et les 192/1 000 èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lots	N°	N°	
12	AM	1495	31 Rue Berny	181	Commerce	1	1	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> SCP HOIRS LOLLINI <u>Propriétaire réel :</u> La société dénommée « SCP HOIRS LOLLINI » société civile particulière au capital de 375 024,58 €, dont le siège social est à FALICON (06950) – 1762 Route du Mont Chauve Le Lupié, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE sous le numéro SIREN 382 639 276, représentée par son gérant en exercice Monsieur Bernard LOLLINI , demeurant Le Lapie route du Mont Chauve 06 950 FALICON.
					Appartement	2	2	-	
	Appartement	3			3	-			
	AM	575			Appartement	4	4	-	
	Appartement	5			5	-			
	Combles	6			6	-			

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

✚ Aux termes d'un acte reçu par Monsieur le préfet du Var le 10 octobre 1996, à la demande de la SCP HOIRS LOLLINI, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 17 octobre 1996 – Volume 96P n° 8833 – il a été déclaré que les parcelles AM 1495 et 575 constituaient l'assiette d'une seule copropriété soumise à un état descriptif de division.

✚ LES LOTS UN à SIX inclus : Biens propres à la SCP HOIRS LOLLINI pour lui avoir été apportés lors de son acte constitutif aux termes d'un acte reçu par Maître AZUELLAS ISSERT, Notaire à NICE (06), le 23 mars 1992, avec réalisation de la condition suspensive le 15 septembre 1992, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 26 octobre 1992 – Volume 92P n° 8920.

Description du lot n°1 : un local commercial d'une surface de 137m².

Description du lot n°2 : un logement de type 3 situé au premier étage d'une surface habitable de 82 m² d'une surface corrigée de 120 m² environ.

Description du lot n°3 : un logement de type 2 situé au premier étage d'une surface habitable de 56 m² d'une surface corrigée de 92 m² environ.

Description du lot n°4 : un logement de type 3 situé au deuxième étage d'une surface habitable de 82 m² d'une surface corrigée de 120 m² environ.

Description du lot n°5 : un logement de type 2 situé au deuxième étage d'une surface habitable de 59 m² d'une surface corrigée de 95 m² environ.

Description du lot n°6 : les combles.

**POUR MÉMOIRE
ILOT BERNY**

**Parcelles incluses dans le périmètre de la DUP
Pour lesquelles la cessibilité ne sera pas demandée**

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						PARCELLE MUTÉE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	479	36 Rue Berny	56	Appartement	4	4	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Madame DUPUIS Laetitia et GELLÉE Frédéric</p> <p><u>Propriétaire réel :</u> L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Crée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016.</p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u> Acquisition par l'EPF auprès de Monsieur GELLÉE Frédéric et Madame DUPUIS Laetitia, aux termes d'un acte reçu par Maître DEFOINTAINE, Notaire associé au PRADET, le 24 septembre 2024, publié au Service de la Publicité Foncière de TOULON le 23 octobre 2024 – Volume 2024P n° 21533.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
25	AM	469	26 Rue Berny	35	Sol	469	35	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Métropole TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La Métropole TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE – N° SIREN 248 300 543 – dont le siège social est à TOULON CEDEX 9 (83041) – 107 Boulevard Henri Fabre – CS 30536 – représentée par son Président en exercice – Monsieur Jean-Pierre GIRAN – domicilié administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Bien propre à MTPM pour l'avoir acquis de la SCI URANUS aux termes d'un acte reçu par Maître VAUCHELLE, Notaire associé à TOULON, le 23 juillet 2018, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité de TOULON le 28 août 2018 – Volume 2018P n° 9138.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLES MUTÉES		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
26	AM	578	25 Rue Berny	62	Sol	578	62	-	-	<p>Inscrit à la matrice cadastrale :</p> <p>FONCIER PACA</p> <p>Propriétaire réel :</p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
	AM	468	15 Rue Patrière	46	Sol	468	46	-	-	
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ <u>Parcelle AM 578</u> : Acquisition par l'EPF auprès de M. FILLIOL, aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire associé à TOULON, le 18 novembre 2021, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité de TOULON le 8 décembre 2021 – Volume 2021P n° 28193.</p> <p>↳ <u>Parcelle AM 468</u> : Acquisition par l'EPF auprès de Mme Christel WUHRER, aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire associé à TOULON, le 11 octobre 2018, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité de TOULON le 31 octobre 2018 – Volume 2018P n° 11736.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	475	32 Rue Berny	45	Appartement	4	4	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur BOSSON Pierre</p> <p><u>Propriétaire réel :</u> L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créé par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acte reçu par Maître PORCEL, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 octobre 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON les 24 novembre et 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 9748 – suivi d'une attestation rectificative en date du 28 décembre 1995 publiée le 29 décembre 1995 – Volume 95P n° 10586 – contenant annulation d'anciens règlement de copropriété et état descriptif de division et création de nouveau règlement de copropriété et état descriptif de division.</p> <p>↳ LE LOT QUATRE : Acquisition aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire à TOULON, le 6 août 2024, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 28 août 2024, volume 2024P n°17414.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
26	AM	476	34 Rue Berny	58	Appartement Appartement Appartement	1 2 3	1 2 3	- - -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créé par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès de la société JFC, aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire associé à TOULON, le 30 mai 2023, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité de TOULON le 15 juin 2023 – Volume 2023P n° 13105.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	476	34 Rue Berny	58	Appartement	4	4	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès de de M. DALMAS, aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire associé à TOULON, le 30 mai 2023, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité de TOULON le 13 juin 2023 – Volume 2023P n° 12879.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					LOTS MUTES		HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
26	AM	573	35 Rue Berny	170	Commerce Commerce	1 2	1 2	- -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :									
<p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 septembre 1978, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 10 octobre 1978 – Volume 3487 n° 5.</p> <p>↳ LES LOTS UN et DEUX : Acquisition par l'EPF PACA pour les avoir acquis de Monsieur LHEZ Romain aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire associé à TOULON, le 10 mai 2023, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 23 mai 2023 – Volume 2023P n° 11184.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
26	AM	573	35 Rue Berny	170	Appartement Appartement Appartement	3 5 7	3 5 7	- - -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame DELAPORTE Véronique</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :									
<p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 septembre 1978, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 10 octobre 1978 – Volume 3487 n° 5 -</p> <p>↳ LES LOTS TROIS, CINQ et SEPT : Acquisition par l'EPF PACA pour les avoir acquis à Madame DELAPORTE Véronique aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire associé à TOULON, le 19 juin 2024, publié au 2^{ème} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 28 juin 2024 – Volume 2024P n° 12876.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	573	35 Rue Berny	170	Appartement	4	4	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès des époux BARZASI, aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire associé à TOULON, le 4 mai 2023, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité de TOULON le 17 mai 2023 – Volume 2023P n° 10924.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	573	35 Rue Berny	170	Appartement	6	6	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur Maxime INIZIAN</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créé par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 26 septembre 1978, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 10 octobre 1978 – Volume 3487 n° 5.</p> <p>↳ LE LOT SIX : Acquisition aux termes d'un acte en date du 14 mai 2024 reçu par Maître CARPENTIER, notaire à TOULON, publié au service de la publicité foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 27 mai 2024 – Volume 2024P n° 10302.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	573	35 Rue Berny	170	Appartement	8	8	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Crée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>									
<p>↳ Acquisition par l'EPF auprès des époux BARREIX, aux termes d'un acte reçu par Maître LLABRES, Notaire à TOULON, le 27 septembre 2023, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité de TOULON le 6 octobre 2023 – Volume 2023P n° 22101.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
26	AM	585	22 Rue Louis Blanqui	94	Sol	585	94	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur ETHERTON Gregory</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès de Monsieur ETHERTON, aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire à TOULON et avec le concours de Maître CARRET, notaire à LA SEYNE SUR MER, le 10 avril 2025, en cours de publication au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité de TOULON.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	PROPRIÉ TAIRE	Nature	Lot	N°	N°	
27	AM	479	36 Rue Berny	56	Commerce	1	1	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 8 juin 1984, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 20 juin 1984 – Volume 6244 n° 12.</p> <p>↳ LE LOT UN : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de Monsieur QUEZEL Hervé aux termes d'un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER avec la participation de Maître BOYER, Notaire associé à TOULON, les 22 septembre et 2 octobre 2009, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 3 mai 2010 – Volume 2010P n° 4372.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
27	AM	480	38 Rue Berny	86	Commerce Local Appartement Appartement Mansarde	1 2 3 4 5	1 2 3 4 5	- - - - -	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Copropriété de la parcelle cadastrée section AM n°480 à LA SEYNE SUR MER <u>Propriétaire réel :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice.
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>									
<p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 8 juin 1984, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 juillet 1984 – Volume 6270 n° 10.</p> <p>↳ LES LOTS DEUX, TROIS, QUATRE et CINQ : Biens propres à la commune de LA SEYNE SUR MER pour les avoir acquis de Monsieur FORMEN Jules aux termes d'un acte reçu par Maître AUDIBERT, Notaire associé à LA VALETTE DU VAR, les 14 et 16 décembre 2009, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 22 décembre 2009 – Volume 2009P n° 11244.</p> <p>↳ LE LOT UN : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis des conjoints MARTINEZ aux termes d'un acte reçu par Maître CHRETIEN BOSCH, Notaire associé à CUERS, le 12 novembre 2020, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 25 novembre 2020 – Volume 2020P n° 12038 – Étant précisé qu'aux termes de l'acquisition le régime de la copropriété n'a pas été supprimé.</p>									

ETAT PARCELLAIRE
ILOT PERRIN
COMMUNE DE LA SEYNE SUR MER

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
13	AM	412	8 Rue Berny	35	Sol	412	35	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle AM 412 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 8 Rue Berny à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 412, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AG4-478-962.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître CLAUDOT, Notaire à TOULON, le 5 novembre 2019, publié au 1^{er} Bureau du service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 décembre 2020 - Volume 2020P n° 13173.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
13 a	AM	412	8 Rue Berny	35	Commerce	1	1	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Société ETILOH</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « ETILOH » société civile immobilière au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à SIX FOURS LES PLAGES (83140) – 289 Chemin de Jaumard – Les Jardins de Jaumard n° 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 835 234 147, représentée par son gérant en exercice Monsieur Pierre GARCIA, demeurant 289 Chemin de Jaumard – Les Jardins de Jaumard n° 3, 83 140 SIX FOURS LES PLAGES.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître CLAUDOT, Notaire à TOULON, le 5 novembre 2019, publié au 1^{er} Bureau du service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 décembre 2020 - Volume 2020P n° 13173.</p> <p>↳ LE LOT UN : Bien propre à la SCI ETILOH pour l'avoir acquis de Monsieur LATRASSE Jean-Manuel aux termes d'un acte reçu par Maître CLAUDOT, Notaire associé à TOULON avec la participation de Maître ATZORI, Notaire à SIX FOURS LES PLAGES, le 5 novembre 2020, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 8 janvier 2021 – Volume 2021P n° 90.</p> <p><u>Description du lot n°1 :</u> un local commercial d'une superficie de 23,78 m² (loi carrez) situé au rez-de-chaussée dont l'entrée se fait directement depuis la voie publique dite « rue Berny », comprenant : un bureau, une réserve et un WC. Et les 255/1 000 èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
14	AM	428	11 Rue Marceau	46	Sol	428	46	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>SCI JUMA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « JUMA » société civile au capital de 42 700,00 €, dont le siège social est à SIX FOURS LES PLAGES (83140) – 534 Avenue du Brusç, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 491 606 273, représentée par les co-gérants en exercice, Monsieur COALOVA Marc demeurant 534 Avenue du Brusç 83140 SIX FOURS LES PLAGES et Monsieur COALOVA Julien demeurant 6, impasse Poudra 83 500 LA SEYNE SUR MER.</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Bien propre à la SCI JUMA pour l'avoir acquis de la SCI CHEVALIER aux termes d'un acte reçu par Maître CHALINE, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER avec la participation de Maître PELLETIER, Notaire associé à MARSEILLE (13006), le 12 novembre 2009, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 15 décembre 2009 – Volume 2009P n° 10891.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
15	AM	437	4 Rue Marceau	87	Sol	437	87	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle AM 437 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 4 Rue Marceau à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 437, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AI1-869-080, représenté par Madame Eliane Paulin, syndic coopératif exerçant un mandat de syndic.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître LAYET, Notaire à TOULON, le 2 juin 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 août 1995 - Volume 95P n° 6358.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
15 a	AM	437	4 Rue Marceau	87	Commerce	1	1	-	<p>Inscrit à la matrice cadastrale :</p> <p>Monsieur PERRIN Jean-Christophe</p> <p>Propriétaire réel :</p> <p>Monsieur PERRIN Jean-Christophe Jacques Robert, né le 20 décembre 1961 à TOULON (83000), Syndic de copropriétés, époux de Madame BAVEZ Carole avec qui il est marié le 16 mars 1996 à SANARY SUR MER (83) sous le régime de la séparation de biens pure et simple, demeurant 6 Allée des Glaïeuls – Le Hameau de la Vernette 2 à SANARY SUR MER (83110).</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître LAYET, Notaire à TOULON, le 2 juin 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 août 1995 - Volume 95p n° 6358.</p> <p>↳ LE LOT UN :</p> <p>* Attestation immobilière établie, après le décès de Madame JOSEPH Nicole, par Maître BERNARD, Notaire à TOULON, le 8 juin 2020, publiée au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 29 juin 2020 – Volume 2020P n° 6092.</p> <p>* Convention d'indivision immobilière d'entre les conjoints PERRIN aux termes d'un acte reçu par Maître BERNARD, Notaire susnommé, le 5 novembre 2020, publiée au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 11 mars 2021 – Volume 2021P n° 3513.</p> <p>* Attribution en totalité et en pleine propriété à Monsieur PERRIN Jean-Christophe aux termes d'un acte reçu par ledit Maître BERNARD, le 22 octobre 2021, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 2 novembre 2021 – Volume 2021P n° 25160 – contenant le partage successoral des biens détenus en indivision comme sus relaté.</p> <p><u>Description du lot n°1</u> : un local à vocation commerciale, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble comprenant : une pièce dénommée « archives » éclairée au nord par une fenêtre, accessible par le hall commun, un bureau éclairé au sud par une fenêtre et une porte donnant sur la rue Ramatuelle, un dégagement en partie centrale, comportant une porte donnant sur le hall commun et une porte communiquant avec l'immeuble en mitoyenneté ouest, une kitchenette, un water-closet éclairé au nord et un grenier au 4^{ème} étage de l'immeuble. Et les 229/1 000èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
15 b	AM	437	4 Rue Marceau	87	Appartement	2	2	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame BONNEAU Diane, Monsieur BOULAY Nicolas, Madame CASCARANO Anne, Monsieur DELANNOY Robert</p> <p><u>Propriétaires réels :</u> Monsieur DELANNOY Robert, né le 26 janvier 1938 à SAINT-POL-SUR-TERNOISE (62130), retraité, et son épouse Madame CASCARANO Anne Marie, née le 16 août 1950 à TUNIS (Tunisie), retraitée, tous deux soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, mariés à la mairie de LA SEYNE SUR MER le 16 septembre 1998, demeurant ensemble 4 rue Marceau 83 500 LA SEYNE SUR MER <i>Propriétaire indivis pour moitié</i></p> <p>Monsieur BOULAY Nicolas Jean, né le 24 décembre 1971 à GERARDMER (88400), marin d'Etat et son épouse Madame Diane Michèle BONNEAU, née le 13 mai 1973 à ORANGE (84100), vendeuse, tous deux soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, mariés à la mairie de SAINT MANDRIER SUR MER le 19 juillet 2003, demeurant ensemble 6 quai Saturnin Fabre 83 500 LA SEYNE SUR MER. <i>Propriétaire indivis pour moitié</i></p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître LAYET, Notaire à TOULON, le 2 juin 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 août 1995 - Volume 95p n° 6358.</p> <p>↳ LE LOT DEUX : Bien propre à l'indivision DELANNOY et BOULAY pour l'avoir acquise de Madame LE BAIL veuve PRATALI aux termes d'un acte en date du 1^{er} décembre 2008, reçu par Maître LAYET, notaire à TOULON et publié au service de la publicité foncière de TOULON le 22 janvier 2009, volume 2009P n° 549.</p> <p><u>Description du lot n°2 :</u> dans le bâtiment unique, escalier unique, au 1^{er} étage, un logement d'une pièce comprenant : un séjour éclairé au nord par deux fenêtres et comportant une alcôve attenante, une cuisine éclairée au nord par une fenêtre, un WC, un hall dégagement donnant sur la cage d'escalier commune et un grenier au 4^{ème} étage. Et les 132/1 000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
15 c	AM	437	4 Rue Marceau	87	Appartement	3	3	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame CASCARANO Eliane</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Madame CASCARANO Eliane, née le 5 avril 1952 à TUNIS (Tunisie), retraitée, divorcée en uniques noces de Monsieur PAULIN Michel Gilbert Léon, ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Monsieur Dominique Luc José LAMBERT le 5 décembre 2013 enregistré au tribunal de grande instance de TOULON, demeurant 11 rue Pastorelli 06 000 NICE.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître LAYET, Notaire à TOULON, le 2 juin 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 août 1995 - Volume 95p n° 6358.</p> <p>↳ LE LOT TROIS : Bien propre à Madame CASCARANO pour l'avoir acquis auprès des époux PAVETTO et CESPO, aux termes d'un acte en date du 30 juin et 3 juillet 1995 reçu par Maître LAYET, notaire à TOULON et publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 29 mars 1996, volume 96P n°2902.</p> <p><u>Description du lot n°3 :</u> dans un bâtiment unique, au premier étage, un logement d'une pièce comprenant : un séjour éclairé au sud par une fenêtre, une alcôve attenante et donnant sur la cage d'escalier commune, une cuisine éclairée au sud par une fenêtre, un WC et un grenier au 4^{ème} étage. Et les 140/1 000èmes du sol et des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
15 d	AM	437	4 Rue Marceau	87	Appartement	4	4	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame CASCARANO Eliane</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Madame CASCARANO Anne-Marie, née le 16 août 1950 à TUNIS (Tunisie), retraitée, marié à Monsieur DELANNOY Robert à la mairie de LA SEYNE SUR MER le 16 septembre 1998 soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, demeurant 4 rue Marceau 83 500 LA SEYNE SUR MER.</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître LAYET, Notaire à TOULON, le 2 juin 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 août 1995 - Volume 95p n° 6358.

↳ LE LOT QUATRE : Acte en date du 30 juin et 3 juillet 1995 reçu par Maître LAYET, notaire à TOULON et publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 29 mars 1996, volume 96P n°2903.

Description du lot n°4 : dans un bâtiment unique, escalier unique, au deuxième étage, un logement de quatre pièces comprenant : un séjour éclairé à l'ouest par une fenêtre, une chambre n°1 éclairée au sud par une fenêtre, une chambre n°2 éclairée au nord par une fenêtre, une chambre n°3 éclairée au nord par deux fenêtres, une cuisine éclairée au sud par une fenêtre et donnant sur la cage d'escalier commune, une salle de bains commandée par la chambre n°3 avec douche et lavabo, un WC et un grenier au 4^{ème} étage. Et les 258/1 000 èmes du sol et des parties communes générales.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
15 e	AM	437	4 Rue Marceau	87	Appartement	5	5	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Madame LE BAIL Maryse, Monsieur PRATALI Daniel, Monsieur PRATALI Didier</p> <p><u>Propriétaires réels :</u> Monsieur PRATALI Didier Paul Pierre, né le 30 juin 1965 à TOULON (83000) peintre en bâtiment, époux de Madame VALENTIN Sandrine Paule sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébré à la mairie de LA SEYNE SUR MER le 27 août 1994, demeurant 25 rue François Cresp 83 500 LA SEYNE SUR MER.</p> <p>Monsieur PRATALI Daniel Jean-Paul Pierre, né le 15 novembre 1966 à TOULON (83000), fonctionnaire, époux de Madame CARMONA Eulalie marié sous le régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître PORCEL, notaire à LA SEYNE SUR MER en date du 26 juin 1990, préalablement à son union célébrée à la mairie de LA SEYNE SUR MER LE 30 juin 1990, demeurant 3 rue Jean-Louis Mabily 83500 LA SEYNE SUR MER.</p> <p><i>Pleine propriété à concurrence de la moitié chacun</i></p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître LAYET, Notaire à TOULON, le 2 juin 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 2 août 1995 - Volume 95p n° 6358.</p> <p>↳ LE LOT CINQ : Attestation immobilière après le décès de Monsieur PRATALI Lucien, aux termes d'un acte en date du 19 novembre 2004 reçu par Maître LAYET, notaire à TOULON et publié au service de la publicité foncière de TOULON le 9 novembre 2005, volume 2005P n°11223.</p> <p>Extinction de l'usufruit au profit de Madame LE BAIL Maryse Lucienne Renée veuve PRATALI, née le 22 avril 1941 à TOULON et décédée le 15 avril 2024 à la SEYNE SUR MER. Acte de notoriété établi le 24 mai 2024 par Maître RENOUX-BICHAUD, notaire à TOULON.</p> <p><u>Description du lot n°5 :</u> dans un bâtiment unique, escalier unique, au 3^{ème} étage, un logement de quatre pièces, comprenant : un salon éclairé au nord par deux fenêtres, une chambre n°1 éclairée au sud par une fenêtre, un bureau éclairé au sud par une fenêtre, une salle à manger en deuxième jour de la cuisine et du bureau donnant sur la cage d'escalier commune, une cuisine éclairée au nord par une fenêtre, une salle de bains commandée par le salon avec WC, douche et lavabo et un grenier au 4^{ème} étage. Et les 241/1 000 èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
16	AM	440	2 Place Baptistin Paul	106	Sol	440	106	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur VERLAQUE Louis</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur VERLAQUE Louis Pierre Henri, né le 3 avril 1932 à SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME (83470), Pâtissier en retraite, et son épouse Madame POLITI Micheline, née le 28 juillet 1937 à MARSEILLE (13), Retraitée, tous deux mariés le 14 novembre 1957 à SAINT MAXIMUM (83) sous le régime de la communauté, demeurant ensemble 14 Rue du Général de Gaulle à SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Bien de communauté d'entre les époux VERLAQUE/POLITI pour l'avoir acquis des époux FABRE/CAUSSE aux termes d'un acte reçu par Maître OLLIVIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 28 novembre 1963, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 31 janvier 1964 – Volume 3460 n° 23.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
17	AM	461	1 Place Baptistin Paul	99	Sol	461	99	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle AM 461 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 1 Place Baptistin Paul à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 461, absence d'immatriculation au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires, représenté par l'EURL CABINET SYNDIMMO, dont le siège est situé 3 rue Lucien Gueirard – 83110 SANARY-SUR-MER, représentée par son gérant Monsieur David LOUCHART.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître OLLIVIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 7 juillet 1972, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 7 septembre 1972 - Volume 1037 n° 15.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
17 a	AM	461	1 Place Baptistin Paul	99	Commerce	1	1	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Société La Vieille Forge</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>La société dénommée « LA VIEILLE FORGE » société civile immobilière au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à LA SEYNE SUR MER (83500) – Domaine Saint Georges Les Hérédas Villa NR5, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULON sous le numéro SIREN 820 676 690, représentée par son gérant en exercice Monsieur Etienne FASANINO, demeurant 47 route des Eaux 79 130 LE RETAIL.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître OLLIVIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 7 juillet 1972, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 7 septembre 1972 - Volume 1037 n° 15.</p> <p>↳ LE LOT UN : Bien propre à la SCI LA VIEILLE FORGE pour l'avoir acquis de Monsieur PATENTREGER Luc aux termes d'un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 17 mars 2017, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 4 avril 2017 – Volume 2017P n° 3419.</p> <p><u>Description du lot n°1 :</u> un local à usage commercial d'une superficie de 71,70 m² (loi carrez) situé au rez-de-chaussée du bâtiment. Et les 291/1 000èmes de parties communes générales de l'immeuble et les 291/ 1 000 èmes indivis des parties communes de la construction.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
17 b	AM	461	1 Place Baptistin Paul	99	Appartement	2	2	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame BEDIN Lina, Monsieur BERTELLOTTI Marcel et Madame BERTELLOTTI Véronique</p> <p><u>Propriétaires réels :</u></p> <p>Monsieur BERTELLOTTI Marcel Joseph Serge, né le 22 janvier 1931 à LA SEYNE SUR MER (83500), Retraité, inscrit au RC n°171/03 et son épouse Madame BEDIN Lina Juliette, née le 8 septembre 1935 à SENONES (88210), Retraîtée, inscrite au RC n°03/88, tous deux mariés le 23 mars 1970 à LA SEYNE SUR MER (83) soumis au régime de la communauté universelle, demeurant ensemble 5 Rue Cavaillon à LA SEYNE SUR MER.</p> <p style="text-align: right;"><u>Usufruitiers</u></p> <p>Madame BERTELLOTTI Véronique Régine, née le 17 mars 1962 à STRASBOURG (67000), Employée, divorcée de Monsieur CHIANESE Giuseppe, demeurant Planeggerstrasse n° 12 à GAUTING (Allemagne)</p> <p style="text-align: right;"><u>Nu-proprétaire</u></p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître OLLIVIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 7 juillet 1972, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 7 septembre 1972 - Volume 1037 n° 15.</p> <p>↳ LE LOT DEUX :</p> <p>* Succession de Madame PETRI Marina décédée à la SEYNE SUR MER le 6 janvier 1986, ab-intestat. Veuve en premières noces de Monsieur BERTELLOTTI Humbert et veuve en secondes noces, non remariée, de Monsieur PASTUREL Frédéric. Laissant pour seul héritier Monsieur BERTELLOTTI Marcel, son fils unique issu de sa première union.</p>									

SUITE N°PP : 19 b

L'attestation immobilière après ce décès a été établie par Maître LABORDE, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 19 mars 1986, publiée au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 13 mai 1986 – Volume 86P n° 3290.

* Apport à la communauté BERTELLOTTI/BEDIN aux termes d'un acte reçu par Maître PELLETIER, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 10 avril 2003, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 27 novembre 2003 – Volume 2003P n° 11420 – contenant changement de régime matrimonial avec adoption de la communauté universelle.

* Attribution de la nue-propriété à Madame BERTELLOTTI Véronique aux termes d'un acte reçu par Maître PELLETIER, Notaire susnommé, le 27 mars 2019, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 16 avril 2019 – Volume 2019P n° 4133 – contenant donation entre vifs à titre de partage anticipé par les époux BERTELLOTTI/BEDIN qui se sont réservé l'usufruit leur vie durant ainsi que le droit de retour et l'interdiction d'aliéner. Cette donation a eu lieu avec la clause d'exclusion de la communauté.

Description du lot n°2 : Un appartement situé au premier étage composé : entrée, séjour, cuisine, deux chambres, salle d'eau, WC et dressing.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
17 c	AM	461	1 Place Baptistin Paul	99	Appartement Appartement	3 4	3 4	- -	<p>Inscrit à la matrice cadastrale :</p> <p>Société FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME</p> <p>Propriétaire réel :</p> <p>La société dénommée « FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME » société en commandite par actions au capital de 222 549 656,00 €, dont le siège social est à CALUIRE ET CUIRE (69300) – 69 Chemin de Vassieux, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro SIREN 339 804 858,</p> <p>Représentée par la société dénommée « FONCIERE GESTION FG2H » société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 €, dont le siège social est à CALUIRE ET CUIRE (69300) – 69 Chemin de Vassieux, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro SIREN 395 258 353, agissant en sa qualité de gérante de la société « FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME »,</p> <p>Elle-même représentée par les co-gérants en exercice Monsieur Pascal TISSEAU demeurant 7 quai Saint Vincent 69 001 LYON et Monsieur Philippe FORGUES demeurant 785 chemin de la Combe 69300 CALUIRE-ET-CUIRE.</p>
ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :									
<p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître OLLIVIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 7 juillet 1972, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 7 septembre 1972 - Volume 1037 n° 15.</p> <p>↳ LE LOT TROIS et QUATRE : Biens propres à la société dénommée « FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME » pour les avoir acquis des époux LAFAY/BELLEGARDE aux termes d'un acte reçu par Maître PELLETIER, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 24 octobre 2013, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 12 novembre 2013 – Volume 2013P n° 9594.</p>									

SUITE N°PP 19 c

↳ Convention entre l'Etat et « FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME » aux termes d'un acte en date du 11 mars 2015 reçu par l'administration de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de TOULON et publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 16 mars 2015, volume 2015P n°2267.

Description du lot n°3 : un appartement d'une superficie de 77,85 m² (loi carrez) situé au deuxième étage de l'immeuble comprenant : trois pièces principales, une cuisine et une alcôve. Et les 307/1 000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 307/1 000 èmes des parties communes de la construction.

Description du lot n°4 : un appartement d'une superficie de 26,17 m² (loi carrez) situé au troisième étage dudit immeuble comprenant : une pièce principale, une cuisine et une alcôve, terrasse au sud-est. Et les 103/1 000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 103/1 000 èmes des parties communes de la construction.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	N°	Surface (m ²)	N°	Surface (m ²)	
18	AM	463	10 Rue Parmentier	44	Sol	463	44	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame GAUDIN Marie-France</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Madame GAUDIN Marie-France Raymonde, née le 1^{er} septembre 1942 à LA SEYNE SUR MER (83500), Retraitée, épouse de Monsieur PIETRERA Michel avec qui elle est mariée en secondes noces le 13 juillet 2013 à LA SEYNE SUR MER (83) sous le régime de la séparation de biens pure et simple, demeurant 47 Rue Voltaire à LA SEYNE SUR MER.</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Bien propre à Madame GAUDIN Marie-France aux termes d'un acte reçu par Maître GAS, Notaire associé à TOULON, le 7 septembre 2021, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 17 septembre 2021 – Volume 2021P n° 20918 – contenant constatation de retour conventionnel au profit de ladite dame GAUDIN Marie-France, donatrice, suite au décès sans postérité de Monsieur COUTAREL Serge Marcel Richard, survenu à LA SEYNE SUR MER le 16 février 2021 et qui avait été donataire en pleine propriété aux termes d'un acte de donation reçu par Maître CHALINE, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 30 juin 2000, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 13 juillet 2000 – Volume 2000P n° 7129 – et comportant une réserve du droit de retour au profit de la donatrice.

↳ Étant précisé qu'à l'origine le bien appartenait à ladite dame GAUDIN Marie-France aux termes d'un acte de donation partage reçu par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 12 décembre 1983, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 25 janvier 1984 – Volume 6064 n° 18.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
19	AM	1211	4 Place Baptistin Paul	55	Sol	1211	55	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle AM 1211 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 4 Place Baptistin Paul à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 1211, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AG8-131-880, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MARTIN, Notaire à NICE (06), le 17 décembre 1962, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1963 - Volume 3248 n° 6.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
19 a	AM	1211	4 Place Baptistin Paul	55	Appartement	3	3	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur TADJIAN Nicolas</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur TADJIAN Nicolas Charles, né le 8 mars 1995 à CARPENTRAS (84200), Ingénieur Géomètre, célibataire majeur, n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 334 Avenue Frédéric Mistral à LA GARDE (83130).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Etat descriptif de division établi par Maître MARTIN, lors Notaire à NICE (06), le 17 décembre 1962, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1963 - Volume 3248 n° 6.</p> <p>↳ LE LOT TROIS : Bien propre à Monsieur TADJIAN Nicolas pour l'avoir acquis de la SCI LE MOULIN BLEU aux termes d'un acte reçu par Maître CHABERT, Notaire à LA CRAU, le 19 juillet 2022, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 27 juillet 2022 – Volume 2022P n° 19586.</p> <p><u>Description lot n°3 :</u> un appartement d'une superficie de 32,85 m² (loi carrez) au premier étage dudit immeuble, comprenant deux pièces avec alcôve. Et les 12/48 èmes du sol et de la construction.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
19 b	AM	1211	4 Place Baptistin Paul	55	Appartement	4	4	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur BRACQ Franck</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur BRACQ Franck Jacques Jean, né le 18 mars 1965 à CAMBRAI (59400), Conducteur d'engins, divorcé de Madame SIDA Farida, demeurant Résidence La Croisette B – Avenue Noël Verlaque à LA SEYNE SUR MER (83500).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Etat descriptif de division établi par Maître MARTIN, lors Notaire à NICE (06), le 17 décembre 1962, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1963 - Volume 3248 n° 6.</p> <p>↳ LE LOT QUATRE : Bien propre à Monsieur BRACQ Franck pour l'avoir acquis des époux SIMONCINI/DEBLAT aux termes d'un acte reçu par Maître CHALINE, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 17 et 18 décembre 2012, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 3 janvier 2013 – Volume 2013P n° 34.</p> <p><u>Description du lot n°4 :</u> un appartement d'une superficie de 35,55 m² (loi carrez) de type 2 pièces au deuxième étage à droite. Et les 12/48 000 èmes des parties communes de l'entier immeuble et de la propriété du sol sur lequel il est construit.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
20	AM	1611	Rue Ramatuelle	39	Commerce	1611	39	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur MASSIANI-AMBROSI Joël et Monsieur MASSIANI Alexandre</p> <p><u>Propriétaires réels :</u></p> <p>Monsieur MASSIANI-AMBROSI Joël Jehan René, né le 20 mars 1942 à GRENOBLE (38000), Retraité, époux de Madame BES Mireille avec qui il est marié le 28 juin 1979 à SAINT TROPEZ (83) sous le régime de la séparation de biens pure et simple, demeurant 9 Domaine de Montjean à ILE DE SAINT BARTHELEMY (97133). <i>Usfruitier</i></p> <p>Monsieur MASSIANI Alexandre Charles Henri Marie, né le 21 février 1983 à NEW YORK (Etats Unis), Notaire, époux de Madame FAUGERON Héloïse avec qui il est marié sous le régime de la séparation de biens pure et simple, demeurant 354A Chemin de l'Arcadia à OLLIOULES (83190). <i>Nu-proprétaire</i></p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↪ Bien indivis d'entre Maître MASSIANI Alexandre, pour la nue-proprété, et Monsieur MASSIANI-AMBROSI Joël, pour l'usufruit, pour l'avoir acquis ainsi des consorts FELUT aux termes d'un acte reçu par Maître ADET, Notaire associé à SOLLIES TOUCAS, le 2 décembre 2020, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 décembre 2020 – Volume 2020P n° 13148.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
21	AM	1613	2 Rue Berny	28	Commerce	1613	28	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame GEVGOLIS Michèle, Madame RICHARD Hélène et Monsieur RICHARD Pierre</p> <p><u>Propriétaires réels :</u></p> <p>Monsieur RICHARD Pierre Oscar Georges, né le 22 avril 1936 à TOULON (83000), Céramiste, et son épouse Madame GEVGOLIS Michèle Hélène, née le 5 décembre 1943 à PARIS (75012), Retraitée, tous deux mariés le 2 octobre 1972 à TOULON (83) soumis au régime de la communauté universelle, demeurant ensemble 40 Rue Groignard à TOULON (83000)</p> <p style="text-align: right;"><u>Usufruitiers</u></p> <p>Madame RICHARD Hélène Marie Alexandra, née le 25 octobre 1980 à TOULON (83000), Cadre, célibataire majeure, n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 40 Rue Groignard à TOULON.</p> <p style="text-align: right;"><u>Nu-proprétaire</u></p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Pour information à l'origine bien propre à Monsieur RICHARD Pierre, savoir :

* Partie aux termes d'une attestation immobilière établie par Maître MILLIAND, lors Notaire à TOULON, le 19 novembre 1991, publiée au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 14 janvier 1992 – Volume 92P n° 362.

* Partie aux termes d'une attestation immobilière établie par Maître ODIER, lors Notaire à TOULON, le 23 avril 1996, publiée au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 10 mai 1996 – Volume 96P n° 3903.

* Partie aux termes d'une attestation immobilière établie par Maître ODIER, Notaire susnommé, le 23 décembre 1996, publiée au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 10 janvier 1997 – Volume 97P n° 132.

* Partie aux termes d'une attestation immobilière établie par Maître LEBAS, Notaire à TOULON, le 24 janvier 2008, publiée au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON les 4 avril et 4 juin 2008 – Volume 2008P n° 3382 – suivie d'une attestation rectificative en date du 16 mai 2008 publiée le 4 juin 2008 – Volume 2008P n° 5272.

SUITE N°PP : 24

↳ Apport à la communauté RICHARD/GEVGOLIS aux termes d'un acte reçu par Maître LEBAS, Notaire susnommé, le 8 septembre 2010, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 3 décembre 2010 – Volume 2010P n° 11894 – contenant changement de régime matrimonial avec adoption de la communauté universelle.

↳ Apport de la nue-propriété à Madame RICHARD Hélène aux termes d'un acte reçu par ledit Maître LEBAS, le 8 septembre 2010, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 3 décembre 2010 – Volume 2010P n° 11895 – contenant donation entre vifs par les époux RICHARD/GEVGOLIS qui se sont réservé l'usufruit leur vie durant ainsi que le droit de retour et l'interdiction d'aliéner. Cette donation a eu lieu avec la clause d'exclusion de la communauté.

**POUR MÉMOIRE
ILOT PERRIN**

**Parcelles incluses dans le périmètre de la DUP
Pour lesquelles la cessibilité ne sera pas demandée**

N° PP	DESIGNATION CADASTRALE						LOT MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DE L'EXPROPRIE	PROPRIETAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
26	AM	1211	4 Place Baptistin Paul	55	Commerce Commerce	1 5	1 5	- -	<p>Inscrit à la matrice cadastrale : MOULIN BLEU</p> <p>Propriétaire réel : L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Crée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIETE :</p> <p>↳ Etat descriptif de division établi par Maître MARTIN, lors Notaire à NICE (06), le 17 décembre 1962, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1963 - Volume 3248 n° 6.</p> <p>↳ LES LOTS UN et CINQ : Acquisition par l'EPF PACA auprès de MOULIN BLEU aux termes d'un acte en date du 17 février 2022 reçu par Maître LLABRES, notaire à TOULON, publié au service de la publicité foncière de TOULON 2ème bureau le 3 mars 2022 – Volume 2022P n°5729.</p> <p><u>Description du lot n°1</u> : un magasin d'une superficie de 17,00 m² (loi carrez) au rez-de-chaussée de l'immeuble formant le lot 1 de l'état descriptif.</p> <p><u>Description du lot n°5</u> : une pièce au deuxième étage à droite d'une superficie de 8.5m².</p>									

N° PP	DESIGNATION CADASTRALE						LOT MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DE L'EXPROPRIE	PROPRIETAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
26	AM	1211	4 Place Baptistin Paul	55	Commerce Commerce	2 6	2 6	- -	<p>Inscrit à la matrice cadastrale : Monsieur SIMONCINI Claude</p> <p>Propriétaire réel : L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Crée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
ORIGINE DE PROPRIETE :									
<p>↳ Etat descriptif de division établi par Maître MARTIN, lors Notaire à NICE (06), le 17 décembre 1962, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1963 - Volume 3248 n° 6.</p> <p>↳ LES LOTS DEUX et SIX : Acquisition par l'EPF PACA auprès de Mme DESCARPENTRY aux termes d'un acte en date du 13 février 2025 reçu par Maître VIDMAR, notaire à LA SEYNE SUR MER et avec le concours de Maître BERNARD, notaire à TOULON, publié au service de la publicité foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 3 mars 2025 – Volume 2025P n°4452.</p>									
<p><u>Description du lot n°2</u> : un magasin d'une superficie de 17,00 m² (loi carrez) au rez-de-chaussée à droite dans le couloir d'entrée de l'immeuble formant le lot 2 de l'état descriptif, le tout vétuste. Et les 9/48 èmes des parties communes générales.</p> <p><u>Description du lot n°6</u> : une pièce au troisième étage à droite en montant l'escalier formant le lot 6 de l'état descriptif, vétuste. Et les 3/48 èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES L'EXPROPRIÉS	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	410	4 Rue Berny	63	Commerce	1	1	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Madame CHARLOT Evelyne, Monsieur VEERSÉ Jean-Louis, Madame VEERSÉ Joelle, Madame VEERSÉ Karine, Monsieur VEERSÉ Laurent et Monsieur VEERSÉ Michel.</p> <p><u>Propriétaires réels :</u> L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Crée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 3 juillet 1981, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 8 juillet 1981 - Volume 4798 n° 3.</p> <p>↳ Modificatif de l'Etat descriptif de division et du règlement de copropriété établi par Maître ROQUEBERT, Notaire associé à OLLIOULES, le 6 septembre 1996, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 27 septembre 1996 - Volume 96P n° 8078.</p> <p>↳ LE LOT UN : Acquisition par l'EPF PACA auprès des consorts VEERSE aux termes d'un acte en date du 19 décembre 2024 reçu par Maître DURAND, notaire à TOURVES et avec le concours de Maître BERNARD, notaire à TOULON, en cours de publication.</p> <p><u>Description du lot n°1</u> : un local commercial occupant tout le rez-de-chaussée de l'immeuble composé d'un magasin et d'une petite pièce. Et les 226/1 000èmes des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	410	4 Rue Berny	63	Appartement	2	2	-	<p>Inscrit à la matrice cadastrale :</p> <p>FONCIER PACA</p> <p>Propriétaire réel :</p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 3 juillet 1981, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 8 juillet 1981 - Volume 4798 n° 3. Modificatif de l'Etat descriptif de division et du règlement de copropriété établi par Maître ROQUEBERT, Notaire associé à OLLIOULES, le 6 septembre 1996, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 27 septembre 1996 - Volume 96P n° 8078.</p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès de M. CANDAT aux termes d'un acte en date du 16 novembre 2023, reçu par Maître BERNARD, notaire associé à TOULON et publié au 2^{ème} bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 30 novembre 2023, volume 2023P n°26066.</p>									

N° PP	DESIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIETE DE L'EXPROPRIE	PROPRIETAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	410	4 Rue Berny	63	Appartement	3	3	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>SCI LES JUJUBES</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créé par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIETE :</p> <p>↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 3 juillet 1981, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 8 juillet 1981 - Volume 4798 n° 3. Modificatif de l'Etat descriptif de division et du règlement de copropriété établi par Maître ROQUEBERT, Notaire associé à OLLIOULES, le 6 septembre 1996, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 27 septembre 1996 - Volume 96P n° 8078.</p> <p>↳ LE LOT TROIS : Acquisition par l'EPF PACA auprès de la SCI LES JUJUBES aux termes d'un acte en date du 19 juin 2024 reçu par Maître BERNARD, notaire à TOULON et avec le concours de Maître CELMA, notaire à SIX FOURS LES PLAGES, publié au service de la publicité foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 28 juin 2024 – Volume 2024P n°12901.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	410	4 Rue Berny	63	Appartement	4	4	-	<p>Inscrit à la matrice cadastrale :</p> <p>FONCIER PACA</p> <p>Propriétaire réel :</p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifiée par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</p> <p>↳ Etat descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître MOUNIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 3 juillet 1981, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 8 juillet 1981 - Volume 4798 n° 3. Modificatif de l'Etat descriptif de division et du règlement de copropriété établi par Maître ROQUEBERT, Notaire associé à OLLIOULES, le 6 septembre 1996, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 27 septembre 1996 - Volume 96P n° 8078.</p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès de M. STAHL aux termes d'un acte en date du 15 décembre 2023, reçu par Maître BERNARD, notaire associé à TOULON et avec la participation de Maître AMARA, notaire à SIX FOURS LES PLAGES et publié au 2^{ème} bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 9 janvier 2024, volume 2024P n°394.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
26	AM	411	6 Rue Berny	58	Sol	411	58	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès de M. MARSIEU aux termes d'un acte en date du 5 décembre 2023, reçu par Maître BERNARD, notaire associé à TOULON et avec la participation de Maître ARNEODO, notaire à LA SEYNE SUR MER et publié au 2^{ème} bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 20 décembre 2023, volume 2023P n°27585.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lots	N°	N°	
26	AM	412	8 Rue Berny	35	Appartement Appartement Appartement	2 3 4	2 3 4	- - -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u> L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Crée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :									
↳ État descriptif de division et règlement de copropriété établis par Maître CLAUDOT, Notaire à TOULON, le 5 novembre 2019, publié au 1 ^{er} Bureau du service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 décembre 2020 - Volume 2020P n° 13173.									
↳ Parcelle AM 412 lots n°2 et 4 : Acquisition par l'EPF auprès des époux LATRASSE aux termes d'un acte en date du 31 août 2023, reçu par Maître BERNARD, notaire associé à TOULON et avec la participation de Maître GRIL, notaire à SOLLIES-PONT et publié au 2 ^{ème} bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 14 septembre 2023, volume 2023P n°20352.									
↳ Parcelle AM 412 lot n°3 : Acquisition par l'EPF auprès des époux LATRASSE aux termes d'un acte en date du 27 avril 2023, reçu par Maître BERNARD, notaire associé à TOULON et avec la participation de Maître GRIL, notaire à SOLLIES-PONT et publié au 2 ^{ème} bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 26 mai 2023, volume 2023P n°11533.									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
26	AM	415	41/43 Rue Franchipani	220	Sol	415	220	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>FONCIER PACA</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acquisition par l'EPF auprès de M. RAINAUD aux termes d'un acte en date du 21 décembre 2023, reçu par Maître BERNARD, notaire associé à TOULON et avec la participation de Maître POZZOLI, notaire à LORGUES et publié au 2^{ème} bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 12 janvier 2024, volume 2024P n°835.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
27	AM	464	10 Rue Parmentier	44	Sol	463	44	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l’Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↪ Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l’avoir acquis de la société GARDEENNE D’ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d’un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 16 juin 2022, publié au 2^{ème} bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 12 juillet 2022 – Volume 2022P n° 18328.</p>										

ETAT PARCELLAIRE
ILOT CŒUR DE VILLE
COMMUNE DE LA SEYNE SUR MER

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
22	AM	374	7 Boulevard Michelon	60	Sol	374	60	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle AM 374 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 7 Boulevard Michelon à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 374, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AH4-788-006, représenté initialement par M. David GUENGUANT, syndic bénévole, et désormais par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif partiel de division établi par Maître BOYANCE, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 1^{er} juin 1960, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 26 août 1960 - Volume 2646 n° 22.</p> <p>↳ Procès-verbal descriptif partiel de division établi par exploit de Maître ESPANET, lors Huissier à TOULON, le 28 décembre 1965, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 janvier 1966 - Volume 4036 n° 1.</p>										

↳ Modificatif de l'Etat descriptif de division partiel établi par Maître ODIER, lors Notaire à TOULON, les 15 – 22 et 23 octobre 1969, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 14 novembre 1969 - Volume 5676 n° 19.
Absence de règlement de copropriété.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
22 a	AM	374	7 Boulevard Michelin	60	Appartement	3	3	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur GUENGANT David</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur GUENGANT David, né le 12 avril 1973 à TOULON (83000), Directeur de Société, célibataire majeur, n'ayant conclu aucun pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 5 Lotissement La Pinède – Chemin de l'Hubac à TOULON (83200).</p>

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ État descriptif partiel de division établi par Maître BOYANCE, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 1^{er} juin 1960, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 26 août 1960 - Volume 2646 n° 22.

↳ Procès-verbal descriptif partiel de division établi par exploit de Maître ESPANET, lors Huissier à TOULON, le 28 décembre 1965, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 janvier 1966 - Volume 4036 n° 1.

↳ Modificatif de l'Etat descriptif de division partiel établi par Maître ODIER, lors Notaire à TOULON, les 15 – 22 et 23 octobre 1969, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 14 novembre 1969 - Volume 5676 n° 19.

↳ LE LOT TROIS : Bien propre à Monsieur GUENGANT David pour l'avoir acquis, des époux SANCHEZ/NICOLETTI aux termes d'un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 20 mai 2003, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 6 juin 2003 – Volume 2003P n° 5442.

Description du lot n°3 : toute la partie à droite de l'escalier se composant au rez-de-chaussée : cuisine, débarras à l'arrière et WC ; au premier étage : une chambre alcôve et cuisine ; au deuxième étage : chambre alcôve et cuisine le tout formant le lot n°3 d'une superficie de 64,50 m² (loi carrez). Et les parties indivises du sol et des parties communes dudit immeuble, afférentes auxdites parties divisées, indéterminées.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
22 b	AM	374	7 Boulevard Michelon	60	Appartement	5	5	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Monsieur GUENGANT-MASOTTI Marc <u>Propriétaire réel :</u> Monsieur GUENGANT-MASOTTI Marc François , né le 23 mars 1951 à BOUGIE (Algérie), Retraité, divorcé de Madame PISELLA Danielle, demeurant Lotissement La Pinède – Chemin de l'Hubac à TOULON (83200).
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u> ↳ État descriptif partiel de division établi par Maître BOYANCE, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 1 ^{er} juin 1960, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 26 août 1960 - Volume 2646 n° 22. ↳ Procès-verbal descriptif partiel de division établi par exploit de Maître ESPANET, lors Huissier à TOULON, le 28 décembre 1965, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 janvier 1966 - Volume 4036 n° 1. ↳ Modificatif de l'Etat descriptif de division partiel établi par Maître ODIER, lors Notaire à TOULON, les 15 – 22 et 23 octobre 1969, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 14 novembre 1969 - Volume 5676 n° 19. ↳ LE LOT CINQ : Bien propre à Monsieur GUENGANT-MASOTTI Marc pour l'avoir acquis, après son divorce, des consorts GIOVANNETTI/BRUNO aux termes d'un acte reçu par Maître PELLETIER, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 29 juin 2017, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 21 juillet 2017 – Volume 2017P n° 7559. <u>Description du lot n°5 :</u> une chambre avec alcôve, située au premier étage, côté gauche par rapport à l'escalier, comprenant également un coin cuisine, salle de bains avec water-closet, d'une superficie totale de 21,40 m ² (loi carrez). Et les 17/100 èmes des parties communes générales.									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
22 c	AM	374	7 Boulevard Michelon	60	Appartement	6	6	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Madame BICHERAY Alma <u>Propriétaire réel :</u> Madame BICHERAY Alma Marie , née le 24 mars 1999 à PARIS XIII, Etudiante, célibataire majeure, n'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité ainsi déclaré, demeurant 7 Boulevard Michelon à LA SEYNE SUR MER (83500).
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u> ↳ État descriptif partiel de division établi par Maître BOYANCE, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 1 ^{er} juin 1960, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 26 août 1960 - Volume 2646 n° 22. ↳ Procès-verbal descriptif partiel de division établi par exploit de Maître ESPANET, lors Huissier à TOULON, le 28 décembre 1965, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 janvier 1966 - Volume 4036 n° 1. ↳ Modificatif de l'Etat descriptif de division partiel établi par Maître ODIER, lors Notaire à TOULON, les 15 – 22 et 23 octobre 1969, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 14 novembre 1969 - Volume 5676 n° 19. ↳ LE LOT SIX : Bien propre à Madame BICHERAY Alma pour l'avoir acquis de la SCI MARMARA aux termes d'un acte reçu par Maître VIDMAR, Notaire associé à LA CIOTAT (13), le 23 mai 2022, publié au 2 ^{ème} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 17 juin 2022 – Volume 2022P n° 15693. <u>Description du lot n°6 :</u> une chambre avec alcôve située au deuxième étage de l'immeuble côté gauche par rapport à l'escalier d'une superficie totale de 22,38 m ² (loi carrez). Et les 16/100 èmes des parties communes générales.									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
23	AM	375	9 Boulevard Michelin	92	Sol	375	92	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur GARCIA Serge et Madame PAQUIER Céline</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur GARCIA Serge Christian Michel, né le 2 juin 1955 à MEKNES (Maroc), Retraité, et son épouse Madame PAQUIER Céline, née le 18 mai 1959 à LYON (69000), Retraitée, tous deux mariés le 30 avril 1986 à VIENNE sous le régime de la communauté, demeurant ensemble 1 Chemin de Fabrégas à LA SEYNE SUR MER (83500).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↪ Bien de communauté d'entre les époux GARCIA/PAQUIER pour l'avoir acquis des époux DEGRANDI/PIGNIER aux termes d'un acte reçu par Maître PORCEL, Notaire associé à LA SEYNE SUR MER, le 17 avril 2000, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 11 mai 2000 – Volume 2000P n° 4615.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
24	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Sol	377	79	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle AM 377 à LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Le Syndicat des copropriétaires de la parcelle sise 20/22 Rue Baptistin Paul à LA SEYNE SUR MER, cadastrée section AM n° 377, immatriculé au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AG3-403-987, représenté par Maître Xavier HUERTAS, administrateur provisoire désigné par ordonnance du Président du Tribunal Judiciaire de Toulon en date du 27 mars 2025.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
24 a	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Appartement	2	2	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame ADASSI Samira</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur BERTHIAUX Gilles Georges Roger, date et lieu de naissance inconnus, Retraité, et son épouse Madame ADASSI Samira, née le 22 mars 1950 à TUNIS (Tunisie), Retraîtée, tous deux mariés le 13 décembre 1980 sous le régime de la communauté, demeurant ensemble 22 Rue Baptistin Paul à LA SEYNE SUR MER (83500).</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p> <p>↳ LE LOT DEUX : Bien de communauté d'entre les époux BERTHIAUX/ADASSI pour avoir été acquis par Madame ADASSI Samira, pour le compte de la communauté, de Monsieur ANZIVINO Mathieu aux termes d'un acte reçu par Maître ROYER, Notaire à CARRY LE ROUET (13), le 15 novembre 2021, publié au 1^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 29 novembre 2021 – Volume 2021P n° 27446.</p> <p><u>Description du lot n°2 :</u> un appartement d'une superficie de 24,23 m² (loi carrez) de type studio, sis au troisième étage gauche. Et les millièmes indéterminés des parties communes générales.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE EXPROPRIÉ
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
24 b	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Commerce	5	5	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur CALABRESE Antoine et Madame SIRIAL Noëlle</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Monsieur CALABRESE Antoine, né le 26 juillet 1953 à CAMPOROSSO (Italie), démarcheur, et son épouse Madame SIRIAL Noëlle Mireille, née le 28 décembre 1957 à LA SEYNE SUR MER (83500), commerçante, tous deux mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat préalable au mariage célébré le 14 décembre 1974 à LA SEYNE SUR MER, demeurant ensemble 1958 Chemin de la Seyne à Bastian à LA SEYNE SUR MER.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p> <p>↳ LE LOT CINQ : Bien de communauté d'entre les époux CALABRESE/SIRIAL pour l'avoir acquis de Madame ARCENS Anna aux termes d'un acte reçu par Maître CHALINE, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 19 avril 1999, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 6 mai 1999 – Volume 99P n° 4127.</p> <p><u>Description du lot n°5</u> : un local commercial d'une superficie de 34 m² (loi carrez) sis au rez-de-chaussée, côté gauche. Quote part des parties communes indéterminées.</p>									

**POUR MÉMOIRE
CŒUR DE VILLE**

**Parcelles incluses dans le périmètre de la DUP
Pour lesquelles la cessibilité ne sera pas demandée**

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					LOT MUTE		HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	374	7 Boulevard Michelon	60	Appartement	4	4	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Monsieur SIBILLE Romain <u>Propriétaire réel :</u> L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR , Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Crée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.
ORIGINE DE PROPRIÉTÉ : ↳ État descriptif partiel de division établi par Maître BOYANCE, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 1 ^{er} juin 1960, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 26 août 1960 - Volume 2646 n° 22. ↳ Procès-verbal descriptif partiel de division établi par exploit de Maître ESPANET, lors Huissier à TOULON, le 28 décembre 1965, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 janvier 1966 - Volume 4036 n° 1. ↳ Modificatif de l'Etat descriptif de division partiel établi par Maître ODIER, lors Notaire à TOULON, les 15 – 22 et 23 octobre 1969, publié au 1 ^{er} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 14 novembre 1969 - Volume 5676 n° 19. ↳ LE LOT QUATRE : Acquisition par l'EPF PACA auprès de MR SIBILLE aux termes d'un acte en date du 4 mars 2025 reçu par Maître BERNARD, notaire à TOULON, en cours de publication. <u>Description du lot n°4 :</u> un studio d'une superficie de 16,81 m ² (loi carrez) avec coin cuisine et salle de bains, WC, situé au rez-de-chaussée côté gauche de l'immeuble par rapport à l'escalier. Et les 17/1 000 èmes des parties communes générales.									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
26	AM	376	7 Rue Amable Lagane	71	Sol	376	71	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur TARAMASCO Lucas et Madame TARAMASCO Marlène</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créé par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>										
↳ Acquisition par l'EPF PACA auprès des consorts TARAMASCO aux termes d'un acte en date du 25 mars 2025 reçu par Maître ROCHIER, notaire à LA SEYNE SUR MER, et avec le concours de Maître BERNARD, notaire à TOULON, en cours de publication.										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature		Lot	N°	
26	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Appartement Appartement Appartement	1 6 7	1 6 7	- - -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Madame RIVATA Roselyne</p> <p><u>Propriétaire réel :</u> L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p> <p>↳ LES LOTS UN, SIX et SEPT : Acquisition par l'EPF PACA auprès de Mme RIVATA aux termes d'un acte en date du 2 avril 2025 reçu par Maître BERNARD, notaire à TOULON, en cours de publication.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Commerce	3	3	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Madame BORME Nicole</p> <p><u>Propriétaire réel :</u> L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p> <p>↳ LE LOT TROIS : Acquisition aux termes d'un acte en date du 5 juin 2024 reçu par Maître TEUMA, notaire associé à TOULON et avec la participation de Maître BERNARD, notaire à TOULON, en cours de publication au service de la publicité foncière de TOULON 2^{ème} bureau.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					LOT MUTE		HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Appartement	4	4	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur SALAUN Franck et Madame MARICHAL Muriel</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p> <p>↳ LE LOT QUATRE : Acquisition aux termes d'un acte en date du 26 mars 2024 reçu par Maître BERNARD, notaire à TOULON, publié au service de la publicité foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 10 avril 2024 – Volume 2024P n°7078.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
26	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Appartement Mansarde Mansarde	9 10 11	9 10 11	- - -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur GARRIDO Jean-Yves</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u>									
<p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p> <p>↳ LES LOTS NEUF, DIX et ONZE : Acquisition aux termes d'un acte en date du 5 mars 2024 reçu par Maître BERNARD, notaire à TOULON, publié au service de la publicité foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 20 mars 2024 – Volume 2024P n°5743.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOT MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
26	AM	377	20/22 Rue Baptistin Paul	79	Appartement	8	8	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Monsieur LAPINTA Michael</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, Etablissement Public à caractère industriel ou commercial, dont le siège est MARSEILLE (13001), Immeuble Le Noailles 62/64 La Canebière, identifiée au SIREN sous le n° 441 649 225 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MARSEILLE (Bouches du Rhône) Créée par décret du 20 décembre 2001 publié au Journal Officiel le 22 décembre 2001, modifié par décret du 11 décembre 2009 publié au Journal Officiel le 13 décembre 2009, par le décret numéro 2014-1731 du 29 décembre 2014 publié au Journal Officiel le 31 décembre 2014 et par le décret n°2016-1386 du 12 octobre 2016 publié au journal Officiel le 16 octobre 2016. L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR est représenté par Madame Claude BERTOLINO, en qualité de Directrice Générale, domiciliée administrativement au siège social.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division établi par Maître MANCY, lors Notaire à TOULON, le 17 janvier 1995, publié au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 5 avril 1995 - Volume 95P n° 2950.</p> <p>↳ LE LOT HUIT : Acquisition aux termes d'un acte en date du 19 mars 2024 reçu par Maître BERNARD, notaire à TOULON, publié au service de la publicité foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 29 mars 2024 – Volume 2024P n°6382.</p>									

ETAT PARCELLAIRE
ILOT CALMETTE ET GUERIN
COMMUNE DE LA SEYNE SUR MER

**POUR MÉMOIRE
CALMETTE ET GUÉRIN**

**Parcelles incluses dans le périmètre de la DUP
Pour lesquelles la cessibilité ne sera pas demandée**

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉES		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
27	AM	800	RUE EMILE COMBES	135	Sol	800	135	-	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER <u>Propriétaire réel :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l’Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice
		792	4 RUE EMILE COMBES	2110	Bâti	792	2110	-	-	
		1246	PLACE GALILEE	860	Sol	1246	860	-	-	
		1733	RUE EMILE COMBES	544	Bâti	1733	544	-	-	
		1735	25RUE EMILE COMBES	104	Bâti	1735	104	-	-	

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Parcelles AM n°800, 792, 1246 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l’avoir acquis suivant l’ordonnance d’expropriation en date du 26 juin 1956, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON.

↳ Parcelles AM n°1733 et 1735 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l’avoir acquis de Monsieur FRISON André aux termes d’un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 29 septembre 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 14 octobre 2022 – Volume 2022P n° 26572.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
27	AM	1597	2 RUE BEAUSSIER	92	Sol	1597	92	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Diocésaine évêché Fréjus Toulon</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Association diocésaine de Fréjus et Toulon, association déclarée, ayant son siège 68 impasse Beaulieu 83 100 TOULON Immatriculée au SIREN numéro 783 166 820.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Acquisition aux termes d'un acte de donation en date du 18/06/2012 reçu par Maître Chaline ROLAND, notaire à LA SEYNE SUR MER et publié au service de la publicité foncière de TOULON 1^{er} bureau le 12 juillet 2012, volume 2012P n°7563.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉES		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
27	AM	1569	28 – 2B RUE D'ALSACE	346	Sol	1569	346	-	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER <u>Propriétaire réel :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice.
		1637	32 RUE D'ALSACE	116	Sol	1637	116	-	-	
		1642	30 RUE D'ALSACE	230	Sol	1642	230	-	-	
		783	36 RUE D'ALSACE	48	Bâti	783	48	-	-	
		1568	28-2B RUE D'ALSACE	91	Bâti	1568	91	-	-	

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Parcelles AM n°1569, 1637 et 1642 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 15 décembre 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 9 janvier 2023 – Volume 2023P n° 341.

↳ Parcelles AM n°783 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 16 juin 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 12 juillet 2022 – Volume 2022P n° 18327.

↳ Parcelle n°1568 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 16 juin 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 11 juillet 2022– Volume 2022P n° 18236.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉES		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m ²)	Nature	N°	Surface (m ²)	N°	Surface (m ²)	
Suite 27	AM	1651	26 RUE D'ALSACE	181	Bâti					<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER <u>Propriétaire réel :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice
		1657	22 RUE D'ALSACE	221	Bâti			-	-	
		1654	18 RUE D'ALSACE	471	Bâti					

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↪ Parcelle AM n°1651 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 15 décembre 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 9 janvier 2023 – Volume 2023P n° 447.

↪ Parcelle AM n°1657 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 15 décembre 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 9 janvier 2023 – Volume 2023P n° 449.

↪ Parcelle AM n°1654 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 15 décembre 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 9 janvier 2023 – Volume 2023P n° 445.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTES	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lots	N°	N°	
27	AM	758	16 RUE D'ALSACE	705	Appartement Mansarde	1 2	1 2	- -	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Copropriétaire de la parcelle AM 758 16 rue d'Alsace 83 500 LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice.</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ Lot n°1 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER aux termes d'un acte reçu par Maître SORIN, Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 5 mai 2017, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 18 mai 2017 – Volume 2017P n° 4958.</p> <p>↳ Lot n°2 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 16 juin 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 12 juillet 2022 – Volume 2022P n° 18326.</p>									

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉE		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
27	AM	1649	14 RUE D'ALSACE	236	Bâti	1649	236	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Copropriétaires de la parcelle AM 770 14 rue d'Alsace – 83 500 LA SEYNE SUR MER</p> <p>Monsieur REVERTEGAT Guy, résidence le Plein Soleil 204 avenue Jean Jaurès 83 130 LA GARDE. <i>Gestionnaire</i></p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↪ Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de Madame REVERTEGAT Mireille et Madame SOLDERMANN veuve REVERTEGAT Marie aux termes d'un acte reçu par Maître ARNEODO, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 9 janvier 2019, publié au 2^{ème} Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 5 mai 2022 – Volume 2022P n° 11646.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉES		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
27	AM	1598	12 RUE D'ALSACE	918	Bâti	1598	918	-	-	<u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER <u>Propriétaire réel :</u> Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice
		760	5 RUE BEAUSSIER	80	Bâti	760	80	-	-	
<u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u> <p>↳ <u>Parcelle AM 1598</u> : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de l'association dénommée Œuvre des Apprentis aux termes d'un acte reçu par Maître ROQUEBERT, Notaire à OLLIOULES, le 4 mai 2009, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 29 mai 2009 – Volume 2009P n° 4355.</p> <p>↳ <u>Parcelle AM 760</u> : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à SEYNE SUR MER, le 15 décembre 2022, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 9 janvier 2023 – Volume 2023P n° 446.</p>										

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE					PARCELLE MUTÉES		PARCELLE HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DES EXPROPRIÉS		PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	N°	Surface (m²)	N°	Surface (m²)	
27	AM	1691	4 RUE D'ALSACE	21	Bât	1691	21	-	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>SOC GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE Hôtel de ville – 83 130 LA GARDE</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice.</p>
		1688	7 RUE JACQUES LAURENT	292	Bâti	1688	292	-	-	

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

↳ Parcelle AM 1691 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à SEYNE SUR MER, le 22 décembre 2023, publié au Service de la Publicité Foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 29 décembre 2023, volume 2023P n°28305.

↳ Parcelle AM 1688 : Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à SEYNE SUR MER, le 22 décembre 2023, publié au Service de la Publicité Foncière de TOULON 2^{ème} bureau le 29 décembre 2023, volume 2023P n°28309.

N° PP	DÉSIGNATION CADASTRALE						LOTS MUTE	HORS EMPRISE RESTANT LA PROPRIÉTÉ DE L'EXPROPRIÉ	PROPRIÉTAIRE
	Section	N°	Adresse	Surface (m²)	Nature	Lot	N°	N°	
27	AM	876	47 COURS LOUIS BLANC	80	Appartement	1	1	-	<p><u>Inscrit à la matrice cadastrale :</u></p> <p>Les copropriétaires de la parcelle AM876 47 cours Louis Blanc - 83 500 LA SEYNE SUR MER</p> <p><u>Propriétaire réel :</u></p> <p>Commune de LA SEYNE SUR MER – 2 Rue de l'Hôtel de Ville – Quai Saturnin Fabre (83500) – LA SEYNE SUR MER – N° SIREN 218 301 265 - représentée par Madame Nathalie BICAIS, son Maire en exercice</p>
<p><u>ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :</u></p> <p>↳ État descriptif de division et règlement établis par Maître OLLIVIER, lors Notaire à LA SEYNE SUR MER, le 1^{er} décembre 1969, publiés au 1^{er} Bureau du service de la publicité foncière de TOULON le 15 décembre 1969 - Volume 5737 n° 2.</p> <p>↳ Bien propre à la commune de LA SEYNE SUR MER pour l'avoir acquis de la société GARDEENNE D'ECONOMIE MIXTE SAGEM aux termes d'un acte reçu par Maître MAGNAN, Notaire salarié à LA SEYNE SUR MER, le 16 décembre 2021, publié au Bureau du Service de la Publicité Foncière de TOULON le 30 décembre 2021 – Volume 2021P n° 30432.</p>									

FIN